

**2009/1572 - Schéma directeur de la vie associative - Retrait de la délibération n° 2009-1228 du 26 mars 2009 relative à l'approbation et l'autorisation de signature des conventions de mise à disposition de fonctionnaires auprès des maisons de l'enfance du 3ème Ouest, de Ménival et de Saint-Rambert**  
(Direction du Développement Territorial) (BMO du 06/07/2009, p. 1239)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Ce dossier a été corrigé pour une meilleure lisibilité juridique et le nouveau rapport vous a été distribué.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)